



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

A190/I/10

អង្គបុរេជំនុំជម្រះ

PRE-TRIAL CHAMBER
CHAMBRE PRELIMINAIRE

Dossier n° 002/19-09-2007-CETC/BCJI (CP 11)

Devant: M. le juge PRAK Kimsan (Président)
M. le juge Rowan DOWNING
M. le juge NEY Thol
Mme la juge Katinka LAHUIS
M. le juge HUOT Vuthy

Date: 14 novembre 2008

ឯកសារដើម	
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL	
រៀង រាល់ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception): 14, 11, 2008	
ពេលវេលា (Time/Heure): 11:00	
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកឯកសារ/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. Huy	

PUBLIC

AVIS MODIFIANT LA DATE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

Co-procureurs

Me CHEA Leang
Me Robert PETIT
Me YET Chakriya
Me William SMITH
Me TAN Senarong
Me Anees AHMED

ឯកសារចម្លងត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ដើម	
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME	
រៀង រាល់ ឆ្នាំ (Certified Date/Date de certification): 14, 11, 2008	
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកឯកសារ/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. Huy	

Personne mise en examen

M. KHIEU Samphan

Avocats des parties civiles

Me HONG Kim Suon
Me LOR Chunthy
Me NY Chandy
Me KONG Pisey
Me Silke STUDZINSKY
Me YONG Phanith
Me KIM Mengkhy
Me Martine JACQUIN

Co-avocats de la défense

Me SA Sovan
Me Jacques VERGÈS



A190/I/10

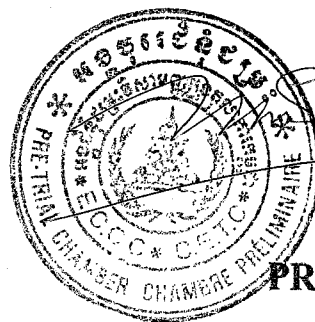
1. **LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE** des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (ci-après, les « CETC ») prend note de sa Décision relative à la Requête de Khieu Samphan demandant la tenue d'une audience publique, rendue le 4 novembre 2008, dans laquelle la date de l'audience publique sur l'Appel interjeté contre le refus de traduction du dossier pénal de M. KHIEU Samphan a été fixée au 8 décembre 2008.
2. La Chambre préliminaire a reçu une requête de la part des co-avocats de la personne mise en examen demandant que la date de l'audience soit modifiée au motif que le co-avocat étranger ne sera pas disponible le 8 décembre 2008.

PAR CES MOTIFS, LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE :

AVANCE l'audience au 4 décembre 2008 à 9 heures. *PK*

Phnom Penh, le 14 novembre 2008

Le Président de la Chambre Préliminaire



PRAK KIMSAN